L'ensemble de la structure comprend un nouveau bâtiment administratif (tout à droite), un espace libre, une salle polyvalente et le bâtiment principal (tout à gauche) qui comprend les trois unités de vie réparties sur les trois étages. HOFMANN

Le Chalet dans ses nouveaux murs

ARDON ▶ Les premiers résidants vont s'installer début mars. La fondation va quitter Salvan. Mais après la rénovation de La Miolaine.

CHRISTIAN CARRON

Le Chalet bénéficiera dès le début du mois de mars de nouveaux locaux à Ardon. Spécialisée dans la prise en charge de personnes handicapées adultes souffrant de troubles psychiques chroniques, la fondation a racheté et transformé l'ancien hôtel du Relais du Petit Bourg. «*L'ensemble comprend quatre bâtiments*», explique le directeur Philippe Besse. «*L'institution proprement dite avec une unité de vie pour chacun des trois étages, une salle polyvalente, un secteur administratif et un dernier espace assaini mais dont l'affectation n'est pas encore définie.*» Pratiquement, le déménagement va se dérouler en deux temps. Le 3 mars, ce sont les résidants de la Miolaine, l'association sœur qui poursuit les mêmes buts, qui prendront possession des lieux. «*Les locaux de La Miolaine, situés à La Tzoumaz, seront rénovés et agrandis. Ce chantier devrait durer une année et demie. Ce n'est qu'alors que les résidants du Chalet quitteront définitivement Salvan pour Ardon.*»

Avec La Miolaine, une offre complémentaire

En clair, dès le mois d'octobre 2010, les deux institutions – aujourd'hui juridiquement séparées mais appelées à fusionner – disposeront de deux sites d'accueil comprenant six unités de vie au total pour une cinquantaine de places. «*Cela nous permettra d'offrir des prestations par unité de vie spécifiques, avec un encadrement adapté.*» Comment s'effectuera la répartition? «*D'abord en fonction du degré de handicap de chaque résidant. A La Miolaine (30 places et 24 postes pour l'encadrement et le service), située en pleine nature, les soins médicaux et infirmiers seront plus développés. A Ardon (20/13,5), au cœur du village, ce sera plutôt le côté socio-éducatif.*» Chaque site sera équipé en atelier et en matériel infirmier. «*Nous pourrons répartir les gens en fonction de leur âge, de leurs affinités et du type de prise en charge dont ils ont besoin. Chaque unité de vie étant indépendante et sécurisée, une certaine intimité devrait rapidement se créer. Le climat sera ainsi plus détendu, plus sympa.*»

A Ardon, le troisième étage a même été aménagé en appartement protégé. «*Les résidants plus autonomes pourront y expérimenter une certaine indépendance avant d'être aiguillés vers l'extérieur, quand c'est possible. Après leur sortie de l'institution, nous continuons à les soutenir à travers un encadrement socio-éducatif à domicile, le temps nécessaire.*»

5 millions investis

L'achat et la rénovation de l'ancien relais aura coûté un peu moins de 5 millions. La subvention de l'OFAS se monte à 40%, celle du canton à près de 30%. «*Le solde, c'est un don important de la Loterie romande et un emprunt bancaire.*» Les travaux prévus à La Miolaine devraient coûter pratiquement autant. «*Nous allons rénover la partie existante ainsi que les ateliers et construire une nouvelle aile. Le principe est de pouvoir accentuer les synergies entre les deux sites tout en tirant le meilleur profit de leur situation particulière.*»

Pour Philippe Besse, directeur du Chalet, les nouveaux locaux permettront de mieux répartir les résidants en fonction de leur âge, de leurs affinités et du type de prise en charge dont ils ont besoin. HOFMANN

SALLE POLYVALENTE

FAVORISER LES LIENS LOCAUX

«*Lors de la mise à l'enquête de ce projet, nous avons rencontré la population. Nous avons pu mesurer concrètement le soutien de la région.*» Pour Philippe Besse, l'adhésion de la population locale était une priorité. «*Dès que nous avons eu l'opportunité d'acquérir ces bâtiments, nous avons approché la Municipalité qui a très bien compris notre démarche. Elle l'a ensuite présenté et défendu devant l'assemblée primaire. S'il y a eu quelques interroga-*

ts, notamment du fait ardon accueille déjà un tre pour requérants ile, les gens ont rapide-nt accepté le principe ne structure destinée à ac-illir des Valaisans.»

r renforcer ce lien local, le cteur entend bien profiter a salle de spectacle trans-née en salle polyvalente. éservée à nos résidants la rnée, elle sera à disposi-n des sociétés locales le r ou les week-ends. On urra même y organiser des nquets puisque nous avons ns l'idée de proposer un rvice traiteur.»